

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

La responsabilité des gestionnaires de la voirie

Nihoul, Marc

Published in:
Chroniques de droit public - Publiekrechtelijke kronieken

Publication date:
2009

Document Version
le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):
Nihoul, M 2009, 'La responsabilité des gestionnaires de la voirie', *Chroniques de droit public - Publiekrechtelijke kronieken*, pp. 164.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

BOEKBESPREKINGEN | COMPTES RENDUS

La responsabilité des gestionnaires de la voirie

Difficile de classer l'ouvrage parmi les catégories classiques. Il s'agit d'un ouvrage collectif qui reprend les actes de la demi-journée d'étude tenue le 5 juin 2007 à Namur sur le thème de la responsabilité des gestionnaires de la voirie. Il est publié dans la Collection de droit public aux éditions Vanden Broele à côté d'autres titres tel F. Flabat (éd.), *Le secrétaire communal, garant de la légalité ?*, 111 p.

L'intérêt d'un tel ouvrage est évident. En pratique, les recours en justice se multiplient dans la matière. Ils sont introduits par les personnes qui subissent un dommage sur la voie publique qui se tournent de plus en plus vers les gestionnaires de la voirie en vue d'obtenir un dédommagement. Il était donc nécessaire de faire le point avec précision sur l'étendue de la responsabilité des gestionnaires de la voirie en de telles circonstances et de s'attarder, entre autres, sur l'aménagement des routes, les défauts de revêtement de sol, la signalisation, etc.

Après avoir brossé le régime juridique général de la voirie publique terrestre et rappelé les grands principes

relatifs à la responsabilité des pouvoirs publics, cet ouvrage s'attache à l'examen des tendances dominantes de la jurisprudence et à quelques questions particulières en matières d'urbanisme (qui peut obtenir un permis pour l'aménagement, la réfection, la destruction d'une voirie ?), d'environnement (que faire avec les déchets de chantiers de construction et de démolition et peut-on les réutiliser dans le cadre de travaux de voirie ?), de sécurité (quelles sont les mesures à prendre en cas de transport de substances dangereuses ?) et d'assurance ?

Les contributions sont rédigées dans un style très variable, allant de la synthèse scientifique plus classique à la chronique de jurisprudence simplement énumérative.

L'ouvrage se veut résolument pratique et synthétique, d'où son volume réduit, et, à ce double titre, il retiendra surtout, et de belle manière, l'intérêt des praticiens en matière de voirie.

Marc Nihoul